

Compte rendu Commission Formation et Vie Universitaire Jeudi 20 octobre 2022

1. Informations générales

Florent Malrieu débute la séance par un retour sur l'audition de l'établissement par le comité d'experts nommés par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES). La journée d'entretiens organisée en visioconférence a débuté par un échange avec les responsables du pilotage politique et administratif des formations de l'université concernant les formations de 1er et 2ème cycles. Les échanges ont porté notamment sur la formation continue, la liaison licence/master ou encore les blocs de compétences. Le comité d'évaluation s'est ensuite entretenu avec les responsables pédagogiques de vingt formations.

Un rendez-vous avec les écoles doctorales est organisé le vendredi 21 octobre. Le retour de ces auditions est prévu pour début janvier 2023.

Florent Malrieu poursuit par un point d'information sur la sélection en master et la plateforme « Trouver mon master ». Il indique que les arbitrages du ministère ne sont pas terminés mais qu'à priori tous les masters seront recensés à quelques exceptions près, y compris ceux en apprentissage. Le dépôt des dossiers par les étudiants serait programmé en mars. Le calendrier et la méthode devraient être connus le 9 novembre, date d'un séminaire organisé par le ministère à ce sujet.

La CFVU du mois de décembre se prononcera sur les critères de sélection et les capacités d'accueil en fonction des instructions du prochain cadrage national.

Florent Malrieu informe ensuite la CFVU sur le plan de sobriété à produire pour réduire de 10% la consommation énergétique de l'université d'ici deux ans. Il s'agit d'un processus en deux étapes avec une première réponse à donner à la fin du mois d'octobre 2022 et une seconde à fournir en fin d'année universitaire.

Des groupes de travail vont se constituer et les membres de la CFVU sont invités à en faire partie. Deux propositions sont d'ores et déjà exclues : le changement de calendrier universitaire qui induirait la fermeture de sites en dehors des pauses pédagogiques déjà arrêtées et le retour à des cours en distanciel.

Une piste est explorée : la fermeture partielle ou totale de l'université la semaine de pause pédagogique de février 2023 (semaine du 20 février), mais en conservant ouvertes certaines bibliothèques universitaires et en fonction des manifestations déjà prévues sur les sites, colloques notamment.

Pour conclure, les membres de la CFVU sont informés de l'organisation d'un séminaire d'établissement le 24 novembre 2022 après-midi. L'objectif est de lancer les réflexions autour du projet d'établissement 2024-2028. Des groupes de travail (un par axe stratégique) seront mis en place pour préciser le projet, compléter et prioriser les objectifs, définir les indicateurs et jalons les plus pertinents, arrêter un calendrier de réunions par thématique, avant la remise d'une synthèse au ministère, à l'été 2023.



2. Pédagogie

2.1. Créations/Modification de diplômes d'université (DU) et interuniversitaire (DIU) : 1^{ère} campagne

Ce DIU a fait l'objet d'une expertise de la part de Sandrine Dallet-Choisy et Marion Amalric qui présentent leurs conclusions.

Ce diplôme est déjà co-habilité avec les universités de Lille, Montpellier et Nantes depuis 2011. Il concerne tous les professionnels des secteurs sanitaires et médico-sociaux, de l'Éducation Nationale et du monde sportif pouvant être confrontés à des personnes ayant un trouble du comportement alimentaire.

Les deux experts ne décèlent aucune incohérence dans le dossier et y donnent un avis favorable.

Deux modifications sont cependant apportées sur le dossier. Le terme de « stage » ici inapproprié est remplacé par « pratique professionnelle » compte tenu de sa durée inférieure à 200 heures. Le terme de « mémoire » est transformé en « rapport », le travail demandé étant moins ambitieux que pour un mémoire.

La proposition est soumise au vote, elle est adoptée à l'unanimité.

2.2. Modification des modalités de contrôle des connaissances et de compétences du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) A et B

La commission a été invitée à examiner et à approuver les modifications des modalités de contrôle de connaissances et de compétences (M3C) pour la rentrée universitaire 2022-2023 pour la formation à distance (via le consortium SONATE) du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) A et B.

Le contrôle continu sera assuré par le consortium SONATE. Les notes des devoirs et des examens blancs en ligne seront prises en compte, mais pas les notes des temps de classe inversé.

Concernant la note de contrôle continu, l'étudiant devra avoir réalisé au minimum 60% des travaux demandés. La note de chaque discipline sera la moyenne entre la note de contrôle continu et la note de l'examen terminal.

Un examen terminal dont les sujets nationaux sont élaborés par le consortium SONATE, sera constitué d'épreuves en présentiel organisées sur le site de l'université de Tours, et les copies seront corrigées par le consortium SONATE.

La proposition est soumise au vote, elle est adoptée à l'unanimité.

2.3. Diplômes et années d'études ouvertes à candidature d'étudiants étrangers, démarche individuelle et hors Union européenne (U.E)

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis complémentaire à la précédente CFVU du 22 septembre 2022 concernant deux diplômes sur les filières ouvertes ou non à candidature d'étudiants étrangers, les démarches individuelles et les candidatures hors U.E. suite à des modifications des demandées par l'UFR Arts et Sciences et l'École Polytechnique Universitaire.

Ces niveaux de langues requis font l'objet d'une harmonisation pour une plus grande cohérence et plus de clarté pour les candidats à l'exception de certaines filières de l'UFR Lettres et langues qui dérogent à la règle en raison de leur spécificité.

La proposition est soumise au vote, elle est adoptée à l'unanimité dont une abstention.



3. Vie universitaire

3.1 Commission aide aux projets du Fonds de Solidarité et de Développement aux Initiatives Etudiantes (FSDIE) : bilan des actions financées

Laura Chabault, pour de le Service de la vie de l'étudiant, présente, à titre d'information, les délibérations de cette commission qui s'est tenue le 14 octobre 2022. 18 projets ont été étudiés et 13 ont reçu un avis favorable. Le montant des subventions attribuées s'élève à 14 097 €.

4. Préparation du futur projet d'établissement

Dans le cadre de la préparation de la nouvelle offre de formation et du futur projet d'établissement, mais aussi en vue des réflexions autour du calendrier universitaire, les collègues présents à la CFVU ont été invités à participer à un atelier de sensibilisation aux enjeux de la transition écologique et sociale. Quatorze personnes ont suivi l'atelier, s'ajoutant à ceux qui l'avaient déjà fait. Cette sensibilisation permettra à la CFVU de jouer un rôle important dans les réflexions à venir sur la nécessaire évolution de nos pratiques universitaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.